

Congrès et Assimilation.

Après de judicieux calculs sur l'augmentation de la population canadienne française d'Ontario, le "Prévoyant", au mois de juillet dernier, affirmait que dans un quart de siècle, un cinquième de la population ontarienne serait canadienne-française.

Cette prédiction n'a pas eu l'heur de plaire aux tenants d'un *grand tout canadien*. Et un journal mont-réalais de langue anglaise, tout en reconnaissant l'exactitude de nos calculs, — calculs qu'il attribue faussement au "Temps", — soutient que le contact prolongé des Canadiens-français et des Canadiens-anglais d'Ontario amènera nécessairement une assimilation. Pour dire toute sa pensée, le confrère devrait ajouter que l'assimilation en question s'effectuera au détriment de l'élément français.

Libre à qui le veut de rêver encore l'absorption des Canadiens-français par la majorité anglaise de ce pays. L'expérience du passé devrait convaincre l'esprit le plus rebelle, cependant, qu'il n'est pas facile de raver à une race ses caractères distinctifs. Longtemps, une fois la France délogée du Canada, on a cru à la possibilité d'arracher du cœur des Canadiens-français leur amour de leurs traditions, de leur langue, de leur foi. Pendant bien des années, la politique anglaise n'a pas visé à autre chose. Efforts inutiles !

La race canadienne-française a grandi, malgré les pièges qui lui ont été tendus. A vouloir la noyer dans un flot anglo-saxon, on lui a fait chérir davantage sa langue et sa foi. Voilà ce qu'aucun journaliste ne devrait ignorer.

Mais il y a plus. Pourquoi parler d'assimilation quand l'histoire enseigne que l'assimilation des races humaines est impossible ? La race latine et la race anglo-saxonne ne peuvent se fondre ensemble. Elles diffèrent de caractère, de goûts, d'aptitudes. Entre les Français et les Anglais, une vive antipathie a régné des siècles durant. En raison d'intérêts politiques analogues, la France et l'Angleterre entretenaient actuellement des relations cordiales, mais la diplomatie n'a pas arraché des cœurs de ces deux peuples leurs sentiments réciproques d'antipathie, pas plus qu'elle n'a transformé leur mentalité respective.

Sur la terre canadienne, l'habitant d'origine française et l'habitant d'origine anglaise travaillent la main dans la main à la grandeur de leur commune patrie. Est-ce à dire que l'un d'eux a oublié son passé, sa croyance, sa langue ? Non pas. L'Anglo-saxon est resté Anglo-saxon, comme le Canadien-français est resté Canadien-français. Tous deux travaillent dans la concorde et l'harmonie au bien du pays, mais une différence reste toujours entre eux, qui rend toute fusion impossible. Le Canadien-français a ses

L'HONORABLE JUGE CONSTANTINEAU, D.C.L.

par ailleurs, qu'il apporte un soin extrême à bien remplir les devoirs que sa haute position sur le banc lui impose.

Juriconsulte éminent, M. Constantineau l'est à tel point que l'Université Laval lui a décerné dernièrement le diplôme de docteur en droit. Jamais honneur n'a été conféré à plus digne récipiendaire. De toute part, on s'est accordé à dire que Monsieur le Juge recevait la juste récompense de sa science profonde de la loi.

Point est nécessaire de s'étendre longuement sur le patriotisme du distingué Président du Congrès des Canadiens-français d'Ontario. Ce patriotisme est connu. Depuis l'origine du projet d'un Congrès national, M. le Juge Constantineau, âme dirigeante de ce Congrès, se multiplie pour mener à bien une oeuvre aussi belle. Il est toujours à la disposition des congressistes. Non seulement assiste-t-il à toutes les assemblées des comités, mais encore il dirige chacun de ces comités avec tact, sûreté et fermeté. Sa présence est aimée partout, parce que l'on reconnaît en lui un patriote sincère, un citoyen intègre, un juriconsulte éclairé.

traditions, sa religion et sa langue qu'il ne veut pas renier. Il conserve sa nationalité avec un soin jaloux.

Et, n'en déplaise à l'organe mont-réalais, c'est dans Ontario que le Canadien-français est le plus canadien-français. Là, il voit que sa nationalité a une forte lutte à livrer pour vaincre les ennemis qui se dressent devant elle. Aussi, sent-il accroître l'intensité de son sentiment national.

D'ailleurs, à constater l'empressement avec lequel les Canadiens-français de toute la province ont répondu à l'appel du Comité général du Congrès d'Education, il faut un effort d'imagination pour en conclure que la population canadienne-française d'Ontario oublie son origine et entend se laisser circonvenir.

C. LECLERC.

Le Monument National des Canadiens-Français d'Ottawa.

Les têtes dirigeantes du Monument National des Canadiens-français, à Ottawa, viennent de faire un appel à leurs compatriotes pour amortir la dette qui pèse sur cette institution. Il est à espérer que cet appel trouvera un écho dans tous les coeurs patriotes.

A tous les points de vue, l'oeuvre du Monument National mérite d'être encouragée. Il faut que les Canadiens-français aient un lieu de ralliement à Ottawa ; et il faut que ce lieu soit leur. Fiers, ils le sont justement d'avoir élevé l'édifice qui domine aujourd'hui l'angle des rues Dalhousie et George. Mais ils le seront davantage quand la dette du Monument National sera éteinte.

L'Union St-Joseph du Canada, qui, comme le Monument National, poursuit une oeuvre éminemment nationale, recommande instamment à ses membres de répondre à l'appel du Comité du fonds d'amortissement du Monument National.

Quand il s'agit d'un devoir patriotique, oserait-on tirer de l'arrière ?

Aidons le Congrès !

Il fait appel aux sociétés mutuelles.

"Résolu que toutes les sociétés de mutualité établies dans notre province soient invitées à grouper les membres autour du congrès et à faire d'eux des zélés de nos idées nationales dont le congrès poursuit la réalisation ; que l'Union St-Joseph du Canada soit spécialement invitée à ce labeur patriotique, vu qu'elle a son siège social à Ottawa."

Voilà une résolution adoptée par le Comité général du Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario à l'une de ses dernières séances. Nous nous empressons de la communiquer à nos lecteurs et nous les invitons à répondre à l'appel adressé spécialement à l'Union St-Joseph du Canada. Cette société, comme corps, a déjà mis tout en oeuvre pour aider le Congrès ; aux membres de faire maintenant individuellement leur part.

Il est facile pour les Conseils de notre société, dans la province, d'apporter un appoint considérable au Congrès. Qu'ils se forment en comités spéciaux du Congrès et invitent leurs compatriotes à se joindre à eux. Que ces comités soient composés de membres honoraires, d'officiers et de membres actifs. Ensuite qu'ils se mettent à la besogne vigoureusement et aient recours aux moyens que leur suggérera leur zèle et leur dévouement pour aider le Congrès.

A eux de faire une campagne active autour du Congrès, par l'annonce. C'est ainsi que l'on secoue la torpeur des endormis.

Il importe de créer un courant d'opinion publique pour présenter un front uni à la majorité de la population d'Ontario et dire d'une voix unanime aux gouvernants : "Donnez-nous justice !"

Justice ! Voilà un mot que l'homme a constamment sur les lèvres quand, faible, il voit ses droits mé-

connus, mais un mot dont il oublie vite le sens et l'éloquence lorsque la force se range de son côté. Telle est la nature humaine ; infiniment sensible à l'outrage, très dure quand elle outrage. L'histoire corrobore cette assertion. "Aux vainqueurs les dépouilles." Combien de nobles victoires ont été dotées d'un odieux lendemain par la cruauté des vainqueurs ! L'Angleterre elle-même a été lente à apprendre que l'on peut vaincre un peuple par la force ; mais qu'on le conquiert seulement par la magnanimité. A la louange de la race canadienne-française, il faut dire ici que si elle a été persécutée, jamais elle n'est devenue persécutrice. Preuve : la province de Québec n'a pas attendu que la province d'Ontario prête l'oreille aux justes revendications de l'élément français et catholique de la population pour être généreuse envers une minorité anglaise et protestante.

Et, à l'occasion du Congrès actuellement sur chantier, Québec est fier de pouvoir dire à sa voisine : "Fais comme moi !"

Les Canadiens-français d'Ontario ne demandent pas autre chose. Que l'on transforme en enseignement bilingue véritable celui qui n'est aujourd'hui qu'une fumisterie, et ils seront satisfaits. Qu'on leur donne la part qui leur revient des positions honorifiques et des charges publiques et ils jubileront.

Prêtera-t-on l'oreille à leurs revendications ? Certainement, si ces revendications émergent du cœur des 200,000 Canadiens-français disséminés dans la province d'Ontario. Or, pour que ces revendications commandent l'attention des gouvernants, il faut que le Congrès soit un succès. Et, il ne sera un succès qu'en autant que tout l'élément français lui donnera un appui généreux et pratique. Il importe donc que les Canadiens-français suivent attentivement tout ce qui touche de près au Congrès et qu'ils envoient des délégués à Ottawa, le 18 janvier prochain, pour y discuter leurs intérêts et aviser aux moyens de les défendre.

Que l'Union St-Joseph du Canada surtout reste digne de la confiance reposée en elle par les promoteurs du Congrès.

C. L.

Il ne suffit pas à une oeuvre d'être bonne pour réussir ; il lui faut de plus des apôtres. Les meilleures causes sont perdues quand elle manquent de bras vigoureux pour les défendre ; de même, le mal parfois triomphe parce qu'il compte des partisans zélés. La mutualité catholique et canadienne-française mérite certes de vivre à jamais florissante ; mais cette vie dépend entièrement du zèle plus ou moins grand de ses défenseurs. A eux de savoir lutter contre la mutualité cosmopolite ou neutre qui sera funeste à la race canadienne-française et à la religion catholique.